



INSCRIPTION

Formulaire d'inscription – Karate-Do & Budo – Septembre 2022

1. COORDONNEES

Nom, Prénom & Date de naissance
Filiation pour les mineurs
Adresse complète
E-mail & Téléphone portable

2. CONDITIONS

- 2.1 Charte & Guide.** La Charte et le Guide d'utilisation de Swiss Dojo font partie intégrante de la présente demande d'inscription.
- 2.2 Inscription.** Le contrat est conclu jusqu'à la fin de la saison en cours (fin juin). Le contrat se renouvelle tacitement de saison en saison. En cas de désinscription en cours d'exercice, la cotisation reste intégralement due (sauf accident, maladie ou déménagement hors canton).
- 2.3 Assurance.** Le membre doit contracter une assurance personnelle répondant en cas d'accident lors des cours. Swiss Dojo et ses enseignants déclinent toute responsabilité. Le membre doit connaître ses limites physiques et, en cas de doute, effectuer un contrôle médical.
- 2.4 Ethique.** Le membre n'utilisera ses connaissances que dans le but de préserver son intégrité physique ou de toute personne se trouvant en danger. Le membre s'engage à ne pas dispenser de cours, ne pas divulguer à des tiers des techniques et documents. Ceci même après sa désinscription.
- 2.5 Cours.** Swiss Dojo propose (au minimum) 1 cours d'essai offert. La saison se déroule sur 10 mois (de septembre à juin) et comprend en général 35 cours (sauf annulation pour jours fériés). 5 semaines de vacances (Automne, Noël-Nouvel An, Carnaval, Pâques) ne sont pas comprises dans la période de cours, le Dojo étant réservé pour des stages et manifestations culturelles.

3. TARIF & PAIEMENT

- 3.1 Première inscription.** Des frais uniques d'un montant de **CHF 40.00** sont demandés pour une première demande d'inscription.

3.2 Tarif annuel

...	Adulte	CHF 700.00 / saison	A payer en 2 cotisations de CHF 350.00
...	Junior / Etudiant / AVS / AI / Conjoint	CHF 500.00 / saison	A payer en 2 cotisations de CHF 250.00
...	Enfant (jusqu'à 13 ans)	CHF 400.00 / saison	A payer en 2 cotisations de CHF 200.00

3.3 Cotisation 1^{er} semestre

Si première inscription	CHF 40.00	CHF
Septembre à Janvier (5 mois)	CHF 350.00 / 250.00 / 200.00 (ou selon ratio des mois)	CHF
Total	A payer dans les 15 jours	CHF

3.4 Cotisation 2^{ème} semestre

Si première inscription	CHF 40.00	CHF
Février à Juin (5 mois)	CHF 350.00 / 250.00 / 200.00 (ou selon ratio des mois)	CHF
Total	A payer au début du semestre (délai de 15 jours)	CHF

- 3.5** Le montant ci-dessus sont à payer sur le compte de la Société Coopérative Swiss Dojo auprès de la banque Raiffeisen Entremont (coordonnées bancaires selon BV annexé au présent formulaire).

Lieu, Date & Signature